

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

L'évolution de l'agriculture régionale a des effets sensibles sur l'environnement, notamment sur l'eau et les paysages.

Des actions pour la gestion et la protection des ressources et pour l'adaptation des pratiques agricoles visent à limiter les effets négatifs.



D R A F P o i t o u - C h a r e n t e s

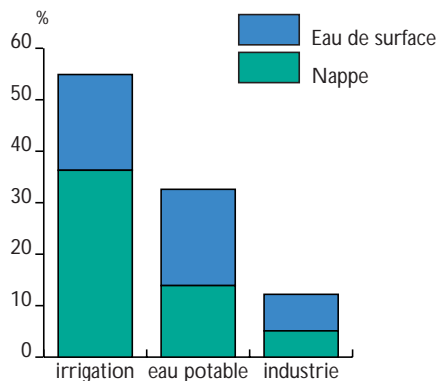
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

I A A T

PRÉLÈVEMENTS ET UTILISATIONS DE L'EAU

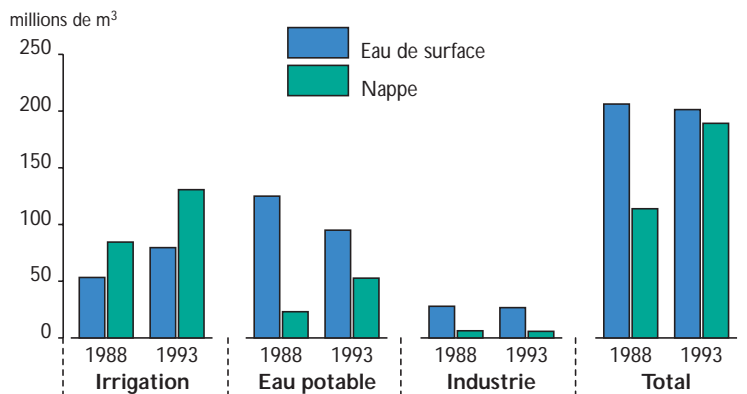
Répartition des prélèvements en 1995

Sources : Agences de bassin Loire-Bretagne et Adour-Garonne



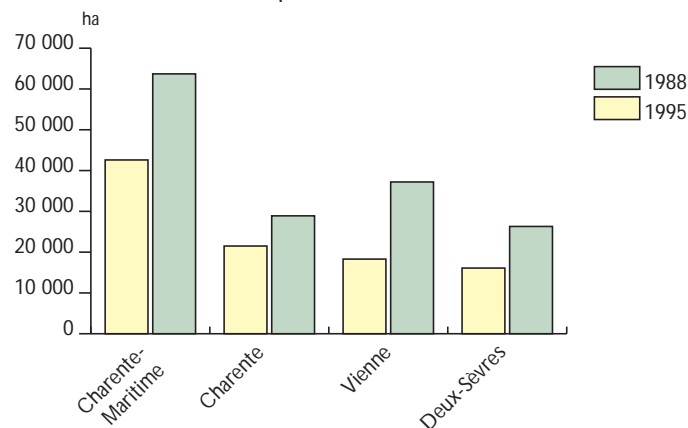
Évolution des volumes d'eau prélevés selon l'origine et l'usage

Sources : Agences de bassin Loire-Bretagne et Adour-Garonne



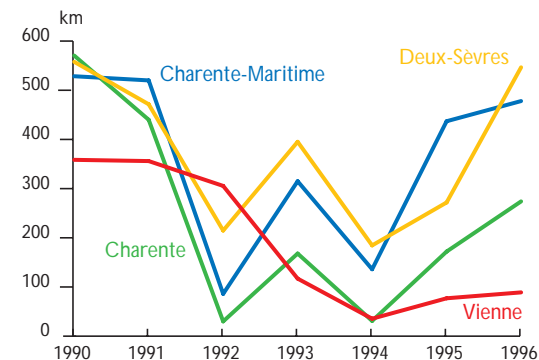
Évolution des surfaces irriguées

Source : SCEES - RGA Enquête Structure



Linéaire des cours d'eau asséchés

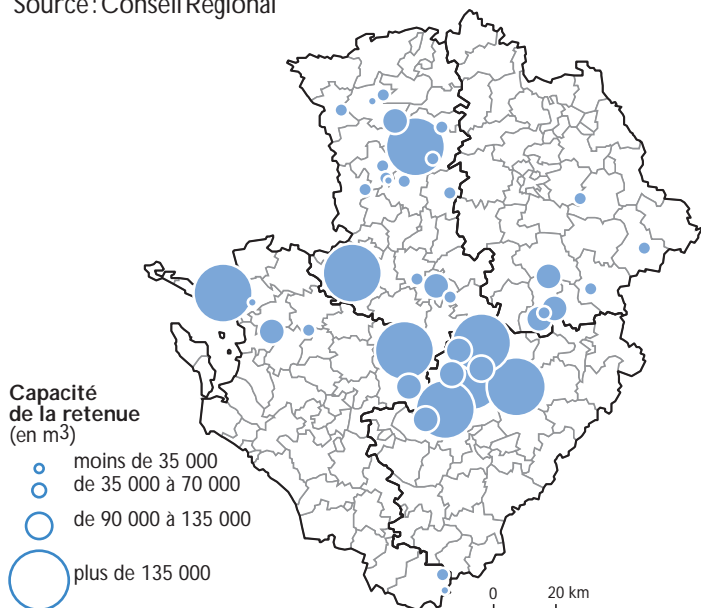
Source : Conseil Supérieur de la Pêche



Stockage de l'eau pour l'irrigation

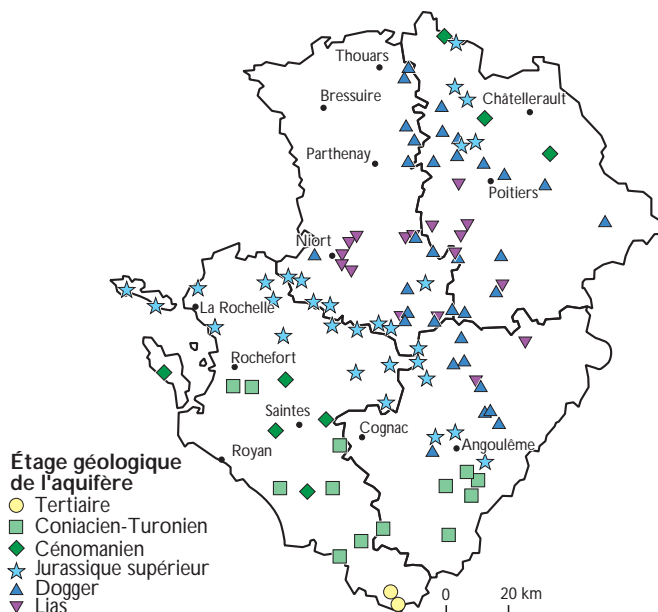
Retenues collinaires et réservoirs artificiels financés par le Conseil Régional de 1993 à 1998

Source : Conseil Régional



Réseau piézométrique

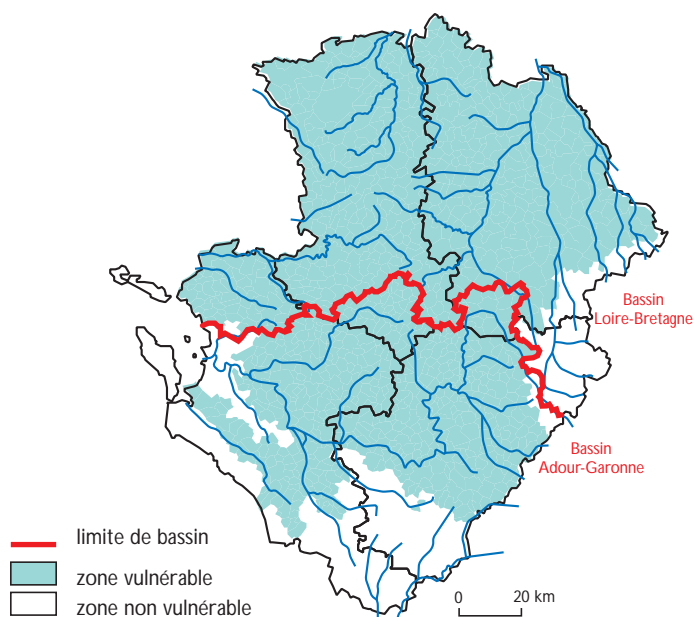
Source : Région Poitou-Charentes



QUALITÉ DES EAUX ET AGRICULTURE

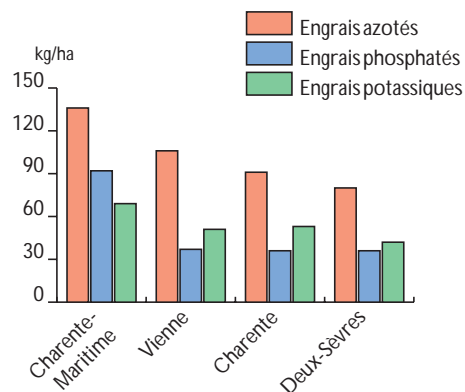
Zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole (1994)

Sources : Préfecture de la région Centre (arrêté préfectoral du 14/09/94)
Préfecture de la région Midi-Pyrénées (arrêté préfectoral du 19/12/94)



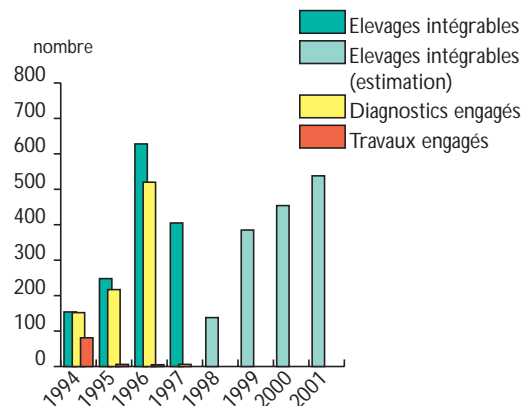
Fertilisation moyenne Campagne 1994-1995

Source : SCEES - Syndicat national de l'industrie des engrais



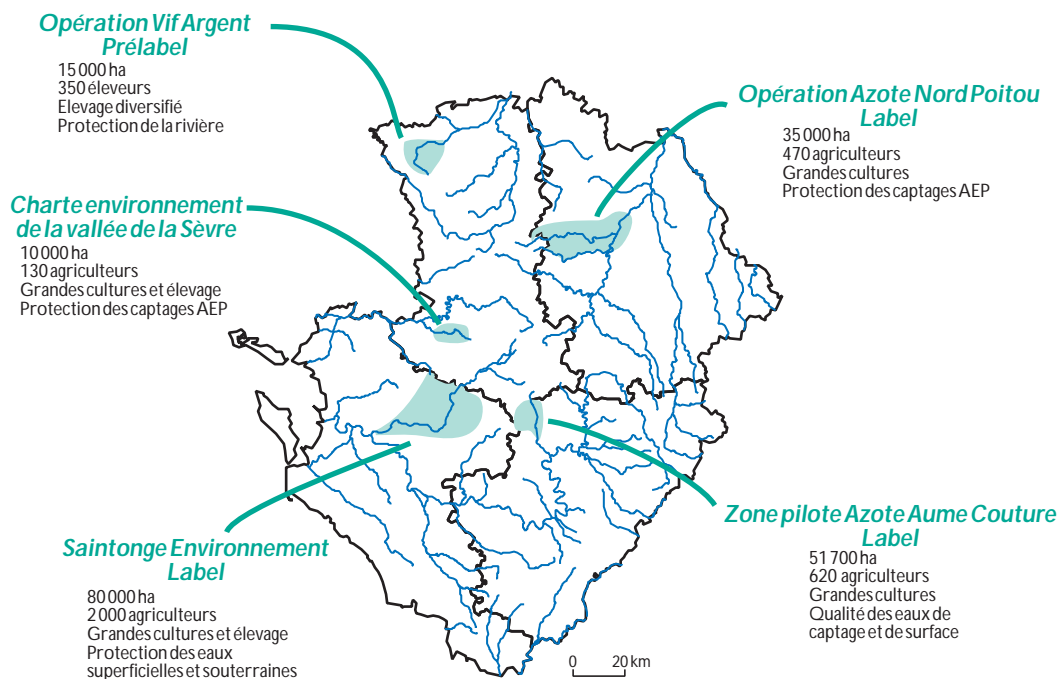
Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) au 30 juin 1997

Source : DDAF-DRAF



Opérations « FERTIMIEUX »

Source : Chambre régionale d'agriculture

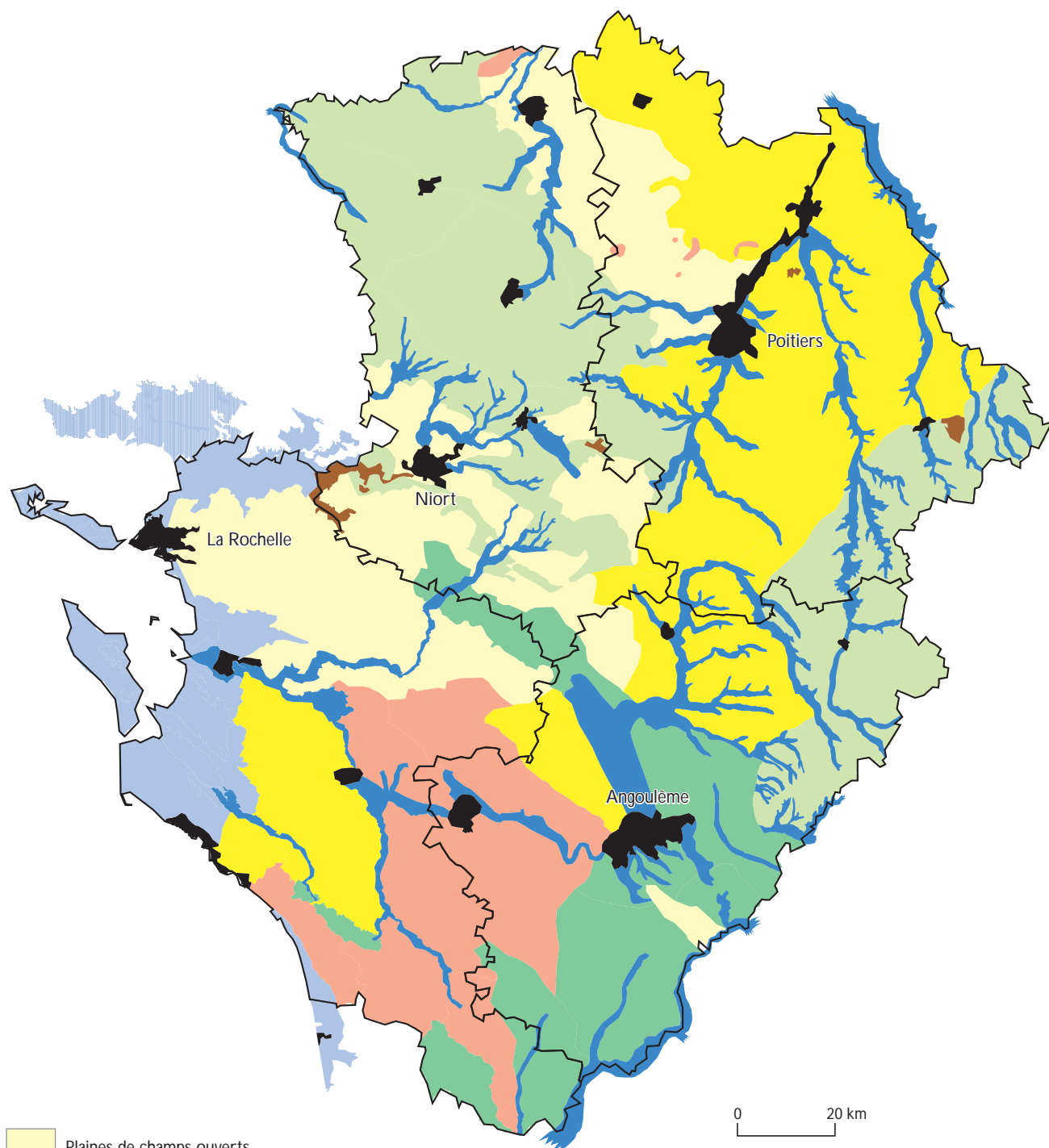


GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS

Planche n°3 : agriculture et environnement

d'après l'inventaire régional des paysages

Source : Conservatoire d'espaces naturels et des sites de Poitou-Charentes



- Plaines de champs ouverts
- Plaines vallonnées et/ou boisées
- Bocages
- Terres viticoles
- Terres boisées
- Zones littorales (marais et terres hautes)
- Vallées principales
- Villes principales
- Paysages singuliers (Marais mouillés du Marais Poitevin, Réserve Naturelle du Pinail)

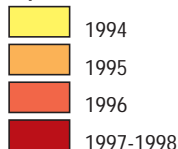
Opérations locales

Source : DRAF Poitou-Charentes

Plan de développement durable (PDD)
3 sites expérimentaux :
- Nord Bocage
- Marais poitevin
- Marais de Rochefort

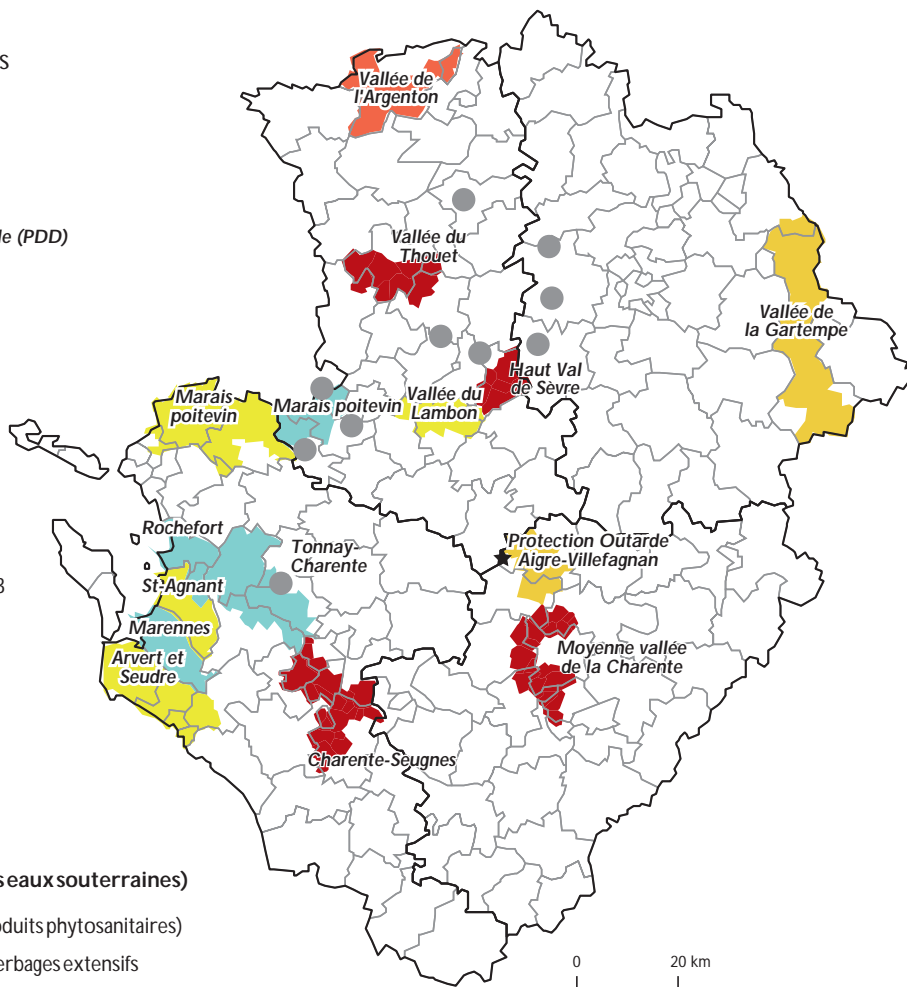
OGAF environnement 1991-1993
renouvelées en 1996-1998

Opérations locales



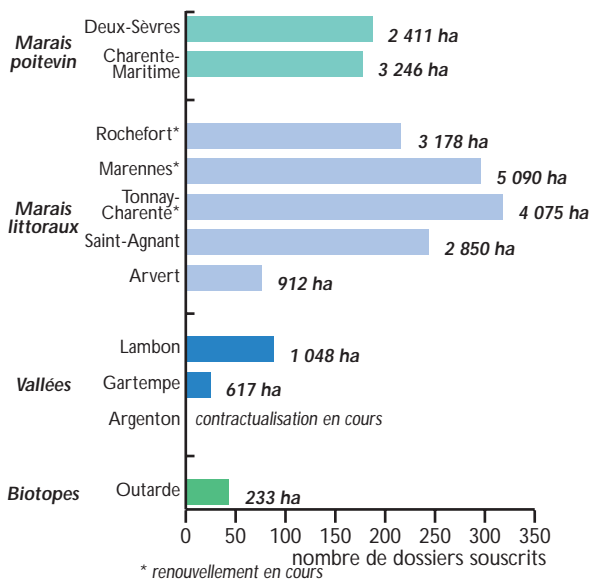
Opérations localisées (protection des eaux souterraines)

- ★ Réduction d'intrants (engrais et produits phytosanitaires)
- Conversion des terres arables en herbages extensifs



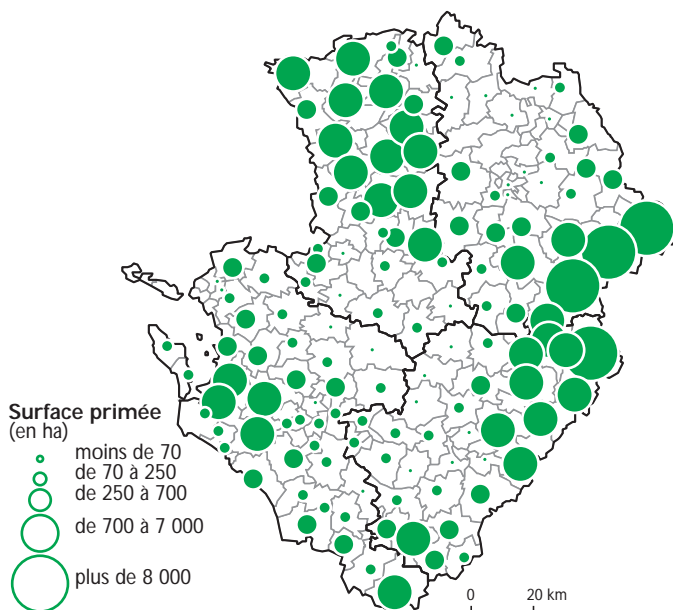
Mesures agri-environnement
nombre de dossiers souscrits
(situation au 30 juin 1998)

Source : CNASEA



Prime à l'herbe campagne 1996
par canton

Source : CNASEA



Réseau piézométrique

Réseau de capteurs placés dans les forages, permettant de connaître le niveau des nappes souterraines

Retenues et réservoirs artificiels

Ouvrages remplis par ruissellement ou pompage dans les rivières ou les nappes en période excédentaire, pour compléter les ressources naturelles ou s'y substituer en période d'irrigation

Opération fertimieux

Information et animation visant à optimiser la fertilisation et maîtriser les risques de pollution par les nitrates d'origine agricole

PMPOA

Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole : mise aux normes environnementales des bâtiments d'élevage

Prime à l'herbe

Prime destinée à favoriser le maintien de l'élevage extensif (300 F/ha en 1997)

POUR EN SAVOIR PLUS

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF)

Service régional de l'économie agricole

Service régional de la protection des végétaux

20 rue de la Providence
86020 Poitiers cedex

Direction régionale de l'environnement (DIREN)

14, bd Chasseigne
86000 Poitiers

Chambre régionale d'agriculture

Agropôle
Mignaloux Beauvoir
BP 191

86005 Poitiers cedex

Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA)

18, bd Jeanne d'Arc
86036 Poitiers cedex

L'accroissement des performances de l'agriculture régionale a eu des effets sur l'environnement et notamment sur l'eau. Des mesures sont mises en place pour concilier production et protection des milieux naturels en Poitou-Charentes.

Gestion de l'eau

Sur le plan **quantitatif**, l'irrigation des cultures est la principale utilisation de l'eau, surtout à partir des nappes souterraines. Les surfaces irriguées, essentiellement de maïs, ont augmenté de 59 % de 1988 à 1995, elles ont doublé dans la Vienne.

Pour mieux gérer une ressource devenue rare, deux mesures sont mises en place :

- le stockage de l'eau des périodes excédentaires pour un usage en période estivale par la création de retenues collinaires, généralement individuelles, et la construction de grands barrages dont l'une des fonctions est le soutien des étiages ;
- une meilleure gestion des ressources par le suivi du niveau des nappes (réseau piézométrique), la mise en place des compteurs sur les installations de pompage, et d'opérations « irrimieux ».

Sur le plan **qualitatif**, la plus grande partie de la région est considérée comme vulnérable au titre des teneurs en nitrates des eaux de consommation : en 1996, 30 % des captages d'eau souterraine avaient une teneur supérieure à 50 mg/l. L'agriculture, n'est qu'une des activités responsables de la dégradation de la qualité des eaux mais l'accroissement de la fertilisation ainsi que l'usage des pesticides sont des facteurs de risques évidents.

Pour remédier à ces risques, des opérations visant à optimiser la fertilisation en limitant les apports (opération fertimieux), et à diminuer les sources de pollutions provenant des élevages (mises aux normes), ont été mises en place et demandent des moyens importants.

Paysages et utilisation du sol

En dehors des régions qui sont restées herbagères, le développement des cultures aux dépens des prairies naturelles s'est traduit par une adaptation du territoire agricole à la mécanisation avec suppression d'arbres et de haies : certains bocages se sont ainsi transformés en plaines ouvertes.

Cependant la région a gardé l'essentiel de sa variété paysagère, atout important pour la qualité de la vie en Poitou-Charentes et pour le tourisme.

Mesures agri-environnement

L'agriculture est la principale activité dont dépend la gestion et l'entretien de l'espace régional. La mise en œuvre de certaines pratiques, justifiée par des objectifs de productivité, a eu des effets négatifs, auxquels les mesures agri-environnementales tentent de remédier en encourageant des pratiques plus respectueuses des milieux et des paysages.

Ces mesures ont été appliquées depuis 1992 dans le cadre d'une politique européenne concernant les zones dont les enjeux environnementaux sont les plus avérés notamment les marais littoraux. Cependant devient de plus en plus nette la prise de conscience de la nécessité d'une « agriculture durable » respectueuse du patrimoine à léguer aux générations futures, pour autant que les conditions immédiates de revenu et de vie des agriculteurs soient préservées.

Mesures agri-environnement : souscriptions au 31-12-1997

Source : CNASEA

en hectares	Opérations zonales					Opérations locales
	RTA	RIN	CAB	DCC	PRM	
Charente	0	684	327	334	0	194 (Outarde)
Charente-Maritime	437	0	604	8	34	19 738 (Opérations en marais)
Deux-Sèvres	521	32	1 015	570	132	3 535 (Marais mouillés : 2 411 Lambon : 1 124)
Vienne	101	1 537	394	550	80	617 (Vallée Gartempe)
Poitou-Charentes	1 059	2 253	2 340	1 462	246	24 084

RTA : reconversion des terres arables en herbagages extensifs
RIN : réduction d'intrants
CAB : conversion à l'agriculture biologique

DCC : diminution du chargement en cheptel
PRM : protection des races locales menacées